

Productivité

Nous avons souvent insisté sur les avantages d'une amélioration de la productivité. Nous croyons utile d'y revenir, car certains, voire la plupart même, ont vu dans cette amélioration une arme susceptible d'engendrer le chômage.

Il n'en est rien, bien au contraire. Qu'il nous suffise de réfléchir un peu sous la plume autorisée de R. Fauconnier qui dit :

« Le premier de ces avantages est le relèvement du niveau de vie des Français par l'action conjuguée sur les prix et les salaires. En effet, si la productivité augmente, le prix de revient diminue, et l'entreprise peut augmenter les salaires et baisser les prix de vente. Elle a intérêt à augmenter les salaires pour associer le personnel à cet effort d'amélioration, et elle a aussi intérêt à baisser les prix de vente pour vendre davantage. L'augmentation du salaire est d'ailleurs favorable à l'accroissement des ventes car les salariés sont des consommateurs.

» Ensuite, par la modernisation des entreprises, c'est l'ensemble des conditions de travail qui seront améliorées ; l'effort à fournir par le travailleur sera moins grand et sa fatigue quotidienne ira diminuant. Les machines modernes seront mieux adaptées au travail de l'homme et moins dangereuses pour sa sécurité, l'ambiance générale des ateliers sera plus saine et plus agréable. Enfin la durée du travail pourra être diminuée. Enfin, sur le plan de la prospérité générale du pays, il est facile de voir que, jointe à l'augmentation du pouvoir d'achat, l'apparition sur le marché de nouveaux produits et éléments de confort matériel de plus en plus nombreux conduit à un accroissement du bien-être et à une meilleure utilisation des loisirs.

» Mais dira-t-on, ce tableau idyllique comporte un envers. La masse de travail à fournir n'étant plus aussi élevée, la diminution de la durée du travail ne suffira peut-être pas à maintenir tous les travailleurs à leur poste.

» Il suffit de comparer la masse actuelle des travailleurs de l'automobile, des chemins de fer, de l'aviation et ceux qui, autrefois, étaient occupés dans les transports hippomobiles.

(Suite page 3.)

Ne déformons pas notre système de travail

Ainsi débutait M. Henri Faure, lors d'une conférence faite aux contremaîtres ces temps derniers. Mais ces recommandations ne concernent pas seulement les agents de maîtrise qui évidemment doivent être les premiers à observer ou à faire respecter à ceux dont ils ont la conduite des principes que des génies ont avant nous mis au point, mais à nous tous, où que nous soyons placés.

Il y a un système pour chaque service, chaque atelier, chaque opération et c'est cet ensemble qui s'il est observé, permet non seulement une bonne qualité mais la réalisation de ce qui a été prévu.

Bien entendu selon les fabrications, les nouvelles matières, etc., quelques dérogations sont permises par suite d'expérience ou de nécessité dans les compartiments de second plan, mais les principes fondamentaux ne doivent pas être violés sous peine de voir surgir des perturbations au détriment de la bonne marche du travail.

Il serait fastidieux de passer ici

VISITEURS

M. Kolibabe, directeur des services commerciaux de la Société Négozia, avec laquelle nous sommes en relations d'affaires pour tous ses comptoirs d'Afrique qui écoulent une partie importante de nos articles, est venu nous rendre visite, accompagné de Madame et de Mademoiselle.

Son passage parmi nous a donné lieu à d'intéressants entretiens sur les affaires en cours et sur les possibilités de développement de la vente de nos articles sur le continent africain.

Quelques jours plus tard, M. René Humbert, gérant d'un grand magasin de chaussures de Casablanca, nous visitait également en compagnie de Madame.

Nous souhaitons que ces visiteurs soient repartis satisfaits de leur séjour parmi nous, et les assurons de nos bons sentiments.

en revue tous ces principes car ils sont trop nombreux. Sachons seulement que lorsque l'on enfreint l'un d'eux, si minime qu'il paraisse, il en résulte une préjudiciable répercussion.

Qu'il s'agisse de la mise en production, de l'achat des matières, de la mise en coupe, de la confection des modèles, du contrôle des matières, etc., etc., à la base de chaque département existe le système qui nous mettra avec sûreté dans le bon chemin — Du service 704 par exemple, dépend la disposition des articles selon les formes qui, si elle est contraire aux principes édictés, gênera considérablement le rendement à l'atelier de confection pour ne citer qu'un cas entre mille. Le simple « échange » de premières, semelles, contreforts ou autres est régi par des principes comme tout le reste et c'est sur ce point là que M. Faure s'est étendu lors de la conférence dont nous avons parlé plus haut.

L'auditoire s'est rendu compte une fois de plus que de petites choses ont souvent de grands effets et que la bonne harmonie ne peut régner qu'en conformité strictement aux systèmes qui ont fait leur preuve et dont l'application n'est survenue qu'après des études laborieuses par des cerveaux de réputation mondiale qui n'avaient d'autre ambition que de servir leur industrie et l'humanité.

L'équipe responsable des coutures



Des les premiers jours, M. Mohr, chef de ce nouveau service, s'est mis au travail pour parfaire l'organisation de celui-ci. On le voit sur le cliché ci-contre entouré des contremaîtresses.

Le nouvel atelier de couture est mis en service

Le lundi 25 août à 7 heures 20, l'on était surpris en pénétrant dans les ateliers de confection par la surface du local qui semblait s'être considérablement agrandie. Mais, on s'apercevait vite que cette illusion était due au démenagement des coutures, qui, selon le programme prévu, étaient allées rejoindre leurs sœurs des ateliers 461 et 462 dans le grand local aménagé à cet effet.

Ce vaste bâtiment qui semblait

bien trop vaste la semaine antérieure pour ne loger que deux ateliers, connaissait ce matin-là une animation inaccoutumée et les couturières qui se pressaient à la recherche de leur nouvelle place (près de 300), donnaient l'impression que la superficie que l'on croyait trop grande deux jours avant était bien en rapport avec les besoins de l'heure.

Le regroupement des coutures venait d'entrer dans sa dernière

phase. Il y avait là les convoyeurs disposés symétriquement à circuit double, nous voulons dire ouvrières et machines de chaque côté, comparativement à ce qui existait au préalable avec une seule rangée de machines et d'exécutantes.

M. Levasseur, accompagné de MM. Faure et Mohr, avait tenu à être présent au moment de l'embauche, et s'adressa au personnel



ALLOCUTION DE M. LEVASSEUR

« Mesdames,

» Nous inaugurons ce matin le nouvel atelier de couture.

» Ce projet, élaboré depuis un an est devenu réalité, et toutes les couturières de l'Usine y sont maintenant installées.

» Avant d'aller plus loin, je dois souligner le travail effectué par le personnel du service 770, qui d'arrache-pied pendant les congés, a œuvré de telle manière que vous puissiez rapidement prendre place dans ce local que vous n'espérez certainement pas aussi clair et aussi bien disposé.

» En étudiant ce projet, nous nous étions assignés deux buts :

» Le premier, un but social, celui de créer de meilleures conditions de travail au personnel féminin de l'entreprise.

» Je pense que ce but est atteint déjà en majeure partie, et que vous-mêmes avez éprouvé une grande satisfaction, si j'en crois les rumeurs plutôt agréables qui

m'ont été rapportées ces jours derniers.

» Je dis que notre but est atteint en partie, car nous envisageons de procéder à d'autres améliorations dans ce bâtiment, que ce soit dans ses installations ou sa décoration.

» Le deuxième but que nous nous sommes proposés est un but économique : celui d'améliorer la productivité.

» Lorsqu'on parle de productivité, il ne s'agit pas d'établir des cadences infernales de travail, (je souligne le mot), vous m'avez bien compris j'espère, mais de faire en sorte que la tâche de chacun s'exécute plus facilement avec un rendement accru.

» Je vous ai entretenues à plusieurs reprises, au cours de ces derniers mois, de la situation dans la chaussure. Elle a subi de sérieux à-coups.

» Chez nous, il n'y en a pas eu, mais il est indispensable de conjuguer les efforts afin que dans cet atelier, une meilleure exécution des tiges puisse nous permettre d'abaisser nos prix de revient pendant que vos salaires s'amélioreront.

» C'est pourquoi nous verrons de jour en jour l'organisation des coutures se modifier.

» Vous n'êtes plus réparties par ateliers comme auparavant, mais en convoyeurs qui vont grouper des travaux spécialisés.

» Cette organisation se mettra au point dans les prochaines semaines sous la direction de M. Mohr ; nous ne doutons pas des bons résultats qui peuvent en découler.

Une impression de clarté, de méthode, ne se dégage-t-elle pas de cette vue d'ensemble ?

» Un autre aspect du problème qui nous préoccupe est celui d'améliorer la qualité de nos tiges ; qualité qui a bien diminué depuis deux ans. Lorsqu'on se rappelle ce qu'étaient nos tiges lors



M. Levasseur pendant son allocution

du premier concours et que l'on considère ce qu'elles sont maintenant on se rend facilement compte qu'il y a eu régression.

» Cette qualité on doit la retrouver dans quelques semaines ; nous en avons les moyens aujourd'hui par une installation mieux appropriée.

» A tous ces éléments matériels qui constituent votre nouvel atelier, je ne doute pas un seul instant que l'élément personnel, c'est-à-dire votre conscience professionnelle vienne s'ajouter, et

(Suite page 3.)

PRODUCTIVITÉ

(Suite de la page 1.)

» Aux Etats-Unis, où sortent plus de 100.000 postes de télévision par mois, on peut penser que le marché sera bientôt saturé. Mais quand on interroge des Américains sur le chômage qui pourrait résulter d'un ralentissement des fabrications, ils répondent que ce chômage est improbable, car de nouveaux perfectionnements seront apportés qui inciteront le client à changer son appareil : la télévision en couleurs, par exemple, qui sera bientôt du domaine commercial courant ».

Il est évident que si les taxis eussent fait leur apparition tous le même jour et dans toutes les directions, les cochers de fiacre se seraient trouvés dans l'impossibilité de se transformer immédiatement en chauffeurs de taxis. Mais nous n'avons jamais assisté à des changements aussi brutaux, et si le fiacre s'est effacé devant l'automobile, celle-ci en se développant a appelé un grand nombre de travailleurs. Et l'usine dont la productivité va croissant, crée qu'on le veuille ou non, de nouveaux postes et cherche de nouvelles recrues ou, si besoin est fait de ses techniciens des employés, ouvriers d'entretien, magasiniers ou autres qui deviennent indispensables à l'alimentation des services de fabrication proprement dits.

L'accroissement de la productivité trouve donc ses heureux résultats sur la diminution du prix de revient, l'augmentation des salaires et l'abaissement du prix de vente.

Elle suscite une modernisation de l'usine et sera donc à la base d'importants travaux où seront employés des ouvriers d'une branche différente.

Loïn de provoquer le chômage, l'amélioration de la productivité entraîne des conditions de vie nouvelles et meilleures autour desquelles graviteront forcément des chercheurs, des artisans sans cesse à l'affût d'améliorer eux-mêmes leur travail pour permettre à leurs camarades de faire mieux et plus vite dans un labeur toujours plus humain et plus agréable.

Dans la concurrence entre les nations la victoire est aussi à ce prix.

M. Noë Valade

C'est en 1916, en même temps que moi, qu'il vint travailler à l'usine. C'est donc trente-six ans de service, sans interruption dans la même entreprise.

Si de nos jours, avec le nouveau système de travail, le jeune apprenti débute à l'arrachage du crampon ou à la pose du cambrion, à cette époque il était plutôt appelé à la fabrication des talons. Ce fut son cas.

Il passa par tous les postes de ce service : montage, chevillage, pressage, gougeage, etc., puis fut employé à la pose du talon, à la déforme des lisses, au verrage des talons, au fraisage des lisses où il excellait.

C'est là que M. Joseph, chargé de recruter un portier sérieux vint le prendre et le conduisit à son nouveau poste dont il s'est acquitté avec la même conscience professionnelle qu'autrefois dans les ateliers.

Ponctuel, sévère sans être cassant, d'un caractère égal, il a toujours observé les consignes et les a appliquées judicieusement.

Pendant la guerre, lorsque les portiers assuraient aussi le service de nuit, il fut surpris dans l'obscurité par des malfaiteurs masqués et sommé de les suivre sous la menace de revolver pendant que d'autres s'apprêtaient à voler des matières premières.

Conduit sur les bords de l'Isle sous une pluie battante, il se demandait anxieusement quel sort lui était réservé, lorsque le forfait accompli, il fut rendu à la liberté !

Il n'en continua pas moins par la suite d'assurer ses responsabilités avec le même sens du devoir comme aujourd'hui encore.

Treize ans le séparent de la retraite.

Nous lui souhaitons de conserver sa bonne santé pour arriver à ce repos bien mérité et de pouvoir en profiter longtemps au milieu de sa famille.



« Raccords » de trépointe

Les petits ruisseaux forment les grandes rivières et les petits « riens » assemblés font de mauvaises chaussures.

Belle tige, bon montage, bonne semelle, bon talon, bonne première intérieure, peuvent être déparés par un fil de couture qui dépasse, une petite tache apparente sous l'appât, une écorchure insignifiante, une lisse terne, une doublure sale, un mauvais raccord de trépointe et de couche-point. C'est de ce dernier cas dont nous allons vous entretenir aujourd'hui.

Il est évident que le poseur de trépointe doit couper celle-ci lorsqu'elle croise suffisamment avec le couche-point. Mais là n'est pas tout pour obtenir le résultat désiré, c'est à-dire, rendre le raccord quasi-invisible.

Si nous examinons de près les conditions requises, nous constatons que le parage des deux parties joue un rôle primordial. Le parage d'abord « doit être à 0 », nous entendons par là réduit à sa plus petite épaisseur à son extrémité. Ensuite, survient la longueur du parage qui, si elle est trop forte dans le couche-point, ne rencontrera pas dans le parage au tranchet de la trépointe par le « passeur » une longueur correspondante. Il s'agira alors de deux biseaux qui ne s'adapteront pas l'un à l'autre et feront un raccord disgracieux donnant l'impression d'un endroit raccommode.

En faut-il davantage pour amoindrir la belle apparence de la chaussure découverte au premier rapide coup d'œil ?

Un parage du couche-point légèrement court, permettra au passeur en trépointe qui a plutôt tendance à amincir presque à la verticale, d'inciser en se surveillant tant soit peu, longitudinalement, et d'obtenir un parage triangulaire identique à celui du couche-point. Que le coureur dépasse cet assemblage de deux ou trois points seulement, et nous aurons un raccord parfait dont les yeux ne chercheront pas l'emplacement.

BIENTOT LA RENTRÉE

L'examen permettant l'inscription au Cours d'Apprentissage Cordonnerie et couture aura lieu le 20 septembre prochain à l'usine.

Les jeunes gens et jeunes filles qui désirent suivre ces cours sont invités à se faire inscrire dès maintenant au Bureau du Personnel à M^{me} Doche ou auprès de leur contre-maître.

L'examen est du niveau du certificat d'études primaires et porte sur une dictée, courte rédaction, 2 problèmes.

D'une quinzaine à l'autre

Chaque matin, nous découvrons en rentrant à l'usine quelque transformation en cours ou en voie d'achèvement dont nous ne nous étions pas aperçus la veille.

Toutes, certainement, n'ont pas l'envergure de celle du nouveau bâtiment réservé aux coutures ou du magasin du cuir à dessous, mais toutes ont leur raison d'être et ajoutent proportionnellement à leur importance, un nouveau facteur de bonne exécution du travail dans un cadre plus attrayant.

Les plus gros travaux ont été faits évidemment pendant les congés pour profiter de l'arrêt des ateliers et livrer ceux-ci en bon état au personnel dès la reprise. Nous les avons déjà passés en revue et parlons en d'autres colonnes de la réparation des grilles des turbines, des murs du canal, etc., etc.

L'ancien atelier de forge qui maintenant sert de dépôt supplémentaire au 704, connaît certaines retouches pour lui donner une physionomie plus souriante : la cheminée de forge qui émergeait de l'extérieur du



Camille à la tâche

mur et donnait l'impression d'une verrue sur une joue, a été rasée, les fenêtres fermées, le crépissage refait dans la même teinte que les bâtiments immédiats près desquels il faisait l'effet de parent déshérité.

Dans le canal d'écoulement des turbines, les murs ont aussi été débarrassés des plantes parasites qui croissaient dans les interstices des pierres désagrégées et, là comme en amont, l'ouverture des vannes a permis un nettoyage qui aère les lieux et les rehausse.

Le gazon des parterres a été coupé, les fleurs se maintiennent en bon état, et les cannas ont pris même des tailles de géants.

Quand l'automne jaunira sur les coteaux voisins, bâtiments et intérieurs des ateliers pourront, après les soins qui leur ont été prodigués, attendre la mauvaise saison en se moquant des intempéries.

Attention ! Nouvel horaire

A partir du lundi 8 septembre, le matin, 7 h. 15 à midi (pause à 9 heures); l'après-midi, 14 heures à 17 h. 30.

Nouvel atelier de Couture

(Suite de la page 1.)
qu'ainsi la bonne qualité soit vite reconquise.
» Aussi, je vous demande à tou-

nous lancerons incessamment un grand concours de coutures dont la durée prévue sera de six semaines. Vous aurez sous peu connais-



L'inauguration est terminée. Les ouvriers, chacun à leur place, se mettent à l'ouvrage.

tes d'agir avec loyauté, et avec cœur pour que le but que nous nous sommes assignés soit atteint.
» Pour vous aider dans cette voie,

sance du règlement de ce concours qui, je pense, contribuera largement à une nouvelle progression indispensable.»

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Indemnité journalière (suite)

e) Pour les assurés rétribués par trimestre, l'indemnité journalière est égale à 1/180^e du montant, ayant donné lieu à précompte, de la paye perçue avant l'interruption du travail.

Exemple : Arrêt de travail 10 mai 1950.

Paye du 31 mars 1950 54.000 francs
Indemnité journalière : 54.000 = 300 francs
180

f) En cas de travail discontinu ou représentant un caractère saisonnier, l'indemnité journalière est égale à 1/720^e du montant ayant donné lieu à précompte des payes intervenues au cours des douze mois qui précèdent, de date en date, l'interruption du travail.

g) Lorsque la maladie survient au cours d'un arrêt de travail, par exemple, pendant la fermeture de l'établissement, un congé non payé, ou pendant une période de chômage constaté, l'indemnité journalière est calculée sur le montant des payes perçues avant l'arrêt effectif du travail.

Lorsqu'au moment de ces interruptions de travail, l'assuré a travaillé moins d'un mois, de 28 jours, de trois mois ou de douze mois, le salaire servant à déterminer le gain journalier de base est alors celui qu'il aurait perçu s'il avait travaillé normalement.

2^e Réduction de l'indemnité journalière pour hospitalisation.

En cas d'hospitalisation à la charge de la Caisse, l'indemnité journalière est servie intégralement lorsque l'assuré a deux enfants ou plus à sa charge.

Elle est réduite de :

1/5^e si l'assuré a un enfant ou un ou plusieurs ascendants à sa charge ;
2/5^e si l'assuré est marié, sans enfant ni ascendant à sa charge ;
3/5^e dans tous les autres cas.

En cas de cure thermale, les frais d'hébergement versés aux assurés sont assimilés aux frais d'hospitalisation, et l'indemnité journalière subit la même réduction, mais seulement jusqu'à concurrence des 21 premiers jours de cure.

Allez à la Succursale Marbot

où vous trouverez un choix incomparable d'articles aussi variés qu'élégants et confortables aux plus bas prix.

Toute la gamme des articles caoutchouc pour hommes, dames, garçonnetts, fillettes et enfants.

Chasseurs, si vous dédaignez les bottes caoutchouc ou les bro-

dequins, essayez le « Varappe » pour tous terrains, tige et soufflet forte toile imperméable, première intérieure en corde, rendant la marche facile. Vous en serez satisfaits.

Mesdames, si vos bas filent, filez à la Succursale Marbot où « Vitos » vous attend pour les remmailer aussitôt.

POUR VOS ÉCOLIERS

Nous avons publié dans notre précédent numéro un article d'écolier en box, semelle crêpe, doublé mouton, qui certainement alliait la solidité à l'esthétique.

Celui que nous vous soumettons aujourd'hui, s'il cède le pas à l'autre au point de vue élégance, l'emporte par le confort. Coupe fermier, haut de tige incurvé pour faciliter le jeu de l'articulation de la cheville, veau huilé imperméable, crochets



blancs, languette extérieure remplaçant avantageusement le soufflet

sans en avoir les inconvénients, forte trépointe, semelle inusable « Morvan Neige », dont les crampons empêchent de glisser quel que soit le temps, c'est bien un article d'écolier par excellence.
Qu'en pensez-vous ?

